

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

MAI
2018

PRINCIPALES TENDANCES

A fin mai 2018 et en comparaison avec la même période de 2017, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après:

Au niveau des recettes

Une diminution des recettes ordinaires de 1%. Compte tenu du changement de support budgétaire entre le compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » et le budget général pour un montant de 24 MMDH, sans impact sur le solde budgétaire, les recettes ordinaires ont enregistré une hausse de 24,8% provenant de :

- 1- la hausse des recettes douanières de 8,2% : droits de douane (+17,5%), TVA à l'importation (+8,5%) et taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (+2%) ;
- 2- l'accroissement de la TIC sur les tabacs manufacturés (+5,4%) et la stagnation des autres TIC ;
- 3- le recul de la fiscalité domestique de 3,1% : IS (-13,1%), IR (+2,8%), TVA à l'intérieur (+3,8%), droits d'enregistrement et timbre (-2,1%) et majorations de retard (+14,7%).

La hausse de l'IR de 2,8% ou +489 MDH provient pour 42% ou +205 MDH de l'augmentation de l'IR retenu à la source sur les salaires des fonctionnaires.

- 4- la hausse des recettes non fiscales de 346,6% en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général (25,6 MMDH contre 920 MDH) et de la redevance gazoduc (790 MDH contre 499 MDH), conjuguée à la diminution des recettes de monopoles (1.313 MDH contre 3.015 MDH) et des fonds de concours (62 MDH contre 287 MDH).

Au niveau des dépenses

- un taux d'engagement global des dépenses de 50% et un taux d'émission sur engagements de 76% contre respectivement 44% et 75% un an auparavant ;
- des dépenses ordinaires émises en hausse de 5,2%, en raison de l'augmentation de 7,2% des dépenses de biens et services, due à la hausse de 2,1% des dépenses de personnel et de 15,8% des autres dépenses de biens et services, de l'augmentation de 26% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conjuguée à la baisse de 12,9% des émissions de la compensation et de 2,6% des charges en intérêts de la dette.

Le montant global des remboursements de TVA a été de 2.816 MDH contre 2.619 MDH à fin mai 2017.

- des dépenses d'investissement émises en hausse de 3,5%, passant de 26 MMDH à fin mai 2017 à 26,9 MMDH à fin mai 2018, en raison de l'augmentation de 6,1% des charges communes et de 1,5% des dépenses des ministères.

Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire positif de 22,8 MMDH contre un solde positif de 4,3 MMDH un an auparavant ;
- un déficit du Trésor de 19,3 MMDH, compte tenu d'un solde négatif de 15,1 MMDH dégagé par les CST et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 8,3 MMDH à fin mai 2017 compte tenu d'un solde positif de 13,4 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor tiennent compte de la rentrée de 147 MDH au titre des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe contre 1.063 MDH à fin mai 2017.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR

(Hors TVA des collectivités territoriales)

En millions de dirhams

	Mai 2017	LF 2018	Mai 2018	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES ORDINAIRES	92 831	233 813	115 870	50%	24,8%
1.1- Recettes fiscales⁽¹⁾ :	86 324	218 605	86 808	40%	0,6%
Impôts directs	38 272	97 869	36 277	37%	-5,2%
Impôts indirects	36 286	93 471	38 286	41%	5,5%
Droits de douane	3 689	9 734	4 334	45%	17,5%
Droits d'enregistrement et de timbre	8 077	17 531	7 911	45%	-2,1%
1.2- Recettes non fiscales :	6 507	15 208	29 062	191%	346,6%
Monopole et participations	3 015	9 821	1 313	13%	-56,5%
Domaine	140	355	155	44%	10,7%
Autres recettes ⁽²⁾	3 352	5 032	27 594 ^(*)		
2- DEPENSES ORDINAIRES⁽³⁾	88 532	223 027	93 097	42%	5,2%
2.1- Biens et services :	69 296	174 996	74 254	42%	7,2%
Personnel	43 745	108 854	44 657	41%	2,1%
Autres biens et services ⁽³⁾	25 551	66 142	29 597	45%	15,8%
2.2- Intérêts de la dette :	11 983	27 112	11 670	43%	-2,6%
Intérieure	11 426	23 470	10 905	46%	-4,6%
Extérieure	557	3 642	765	21%	37,3%
2.3- Compensation⁽³⁾	5 045	13 719	4 392	32%	-12,9%
2.4- Rembours. dégrèv. et restitut. fiscaux	2 208	7 200	2 781	39%	26,0%
3- SOLDE ORDINAIRE	4 299	10 786	22 773		
4- INVESTISSEMENT⁽³⁾	25 987	68 230	26 909	39%	3,5%
5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	12 933	5 238	-16 403^(*)		
6- SOLDE DES SEGMA	487	0	1 258		
7- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL⁽⁴⁾	-8 268	-52 206	-19 281		
8- VARIATION DES INSTANCES	-7 528	0	-5 877		
9- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT	-15 796	-52 206	-25 158		
10- FINANCEMENT INTERIEUR :	18 239	31 332	28 960		
Dont :					
Adjudications	12 505		11 423		
Dépôts au Trésor	3 994		1 480		
Compte courant à BAM	29		140		
11- FINANCEMENT EXTERIEUR :	-2 443	20 874	-3 802		
Tirages et dons	977	26 107	223		
Amortissement	-3 420	-5 233	-4 025		

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et les dépenses des CST concernés. En 2017, les recettes fiscales étaient présentées pour leur montant net, tenant compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

(2) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses, de la redevance gazoduc et des recettes diverses des différents ministères

(3) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique relative à la loi de finances)

(4) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2018

(*) Compte tenu d'un versement exceptionnel de 24 MMDH effectué à partir du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général

RECETTES ORDINAIRES

	Mai 2017	LF 2018	Mai 2018	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES⁽¹⁾	86 324	218 605	86 808	40%	0,6%
IMPÔTS DIRECTS	38 272	97 869	36 277	37%	-5,2%
<i>Taxe Professionnelle</i>	85	332	85	26%	0,0%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	19 828	51 669	17 221	33%	-13,1%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	17 618	41 848	18 107	43%	2,8%
<i>Taxe d'Habitation</i>	22	48	22	46%	0,0%
<i>Majorations de retard</i>	706	3 814	810	21%	14,7%
<i>Autres⁽²⁾</i>	13	158	32	20%	146,2%
DROITS DE DOUANE	3 689	9 734	4 334	45%	17,5%
IMPÔTS INDIRECTS	36 286	93 471	38 286	41%	5,5%
TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION :	10 700	27 387	11 029	40%	3,1%
<i>Tabacs manufacturés</i>	3 833	9 552	4 039	42%	5,4%
<i>Produits énergétiques</i>	6 231	16 079	6 354	40%	2,0%
<i>Autres</i>	636	1 756	636	36%	0,0%
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :	25 586	66 084	27 257	41%	6,5%
<i>à l'intérieur</i>	10 725	27 668	11 128	40%	3,8%
<i>à l'importation</i>	14 861	38 416	16 129	42%	8,5%
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	8 077	17 531	7 911	45%	-2,1%
RECETTES NON FISCALES	6 507	15 208	29 062	191%	346,6%
<i>Domaine</i>	140	355	155	44%	10,7%
<i>Monopoles et participations</i>	3 015	9 821	1 313	13%	-56,5%
<i>Fonds de concours</i>	287	0	62		-78,4%
<i>Recettes en atténuation de dépenses de la dette</i>	301	1 122	373	33%	23,9%
<i>Redevance gazoduc</i>	499	1 210	790	65%	58,3%
<i>Recettes diverses⁽³⁾</i>	2 265	2 700	26 369 ^(*)		
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	92 831	233 813	115 870	50%	24,8%

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et les dépenses des CST concernés. En 2017, les recettes fiscales étaient présentées pour leur montant net, tenant compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

(2) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons

(3) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancelleries, etc... A partir de 2016, les recettes diverses tiennent compte des versements de certains CST et SEGMA au budget général, en application des dispositions de la loi organique relative à la loi de finances qui interdit les versements entre SEGMA et entre SEGMA et CST (article 22), entre CST et entre CST et SEGMA (article 27). Des versements peuvent être effectués au profit du budget général à partir des SEGMA et des CST (articles 22 et 27)

(*) Compte tenu d'un versement exceptionnel de 24 MMDH effectué à partir du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général

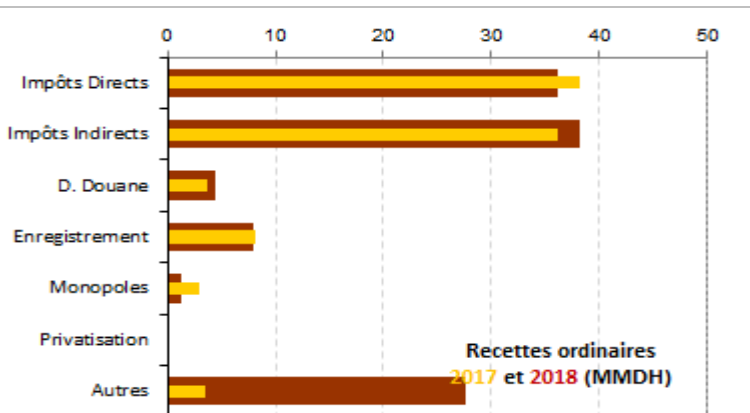
La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin mai 2018 laisse apparaître une augmentation des recettes ordinaires de 24,8% et des dépenses ordinaires émises de 5,2%, dégageant ainsi un solde ordinaire positif de 22,8 MMDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 25,2 MMDH et d'un flux net négatif du financement extérieur de 3,8 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 29 MMDH.

1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires se sont établies à 115,9 MMDH contre 92,8 MMDH à fin mai 2017, en hausse de 24,8% compte tenu d'un versement exceptionnel de 24 MMDH effectué à partir du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général. Hormis ce versement, les recettes ordinaires ont enregistré une baisse de 1%.

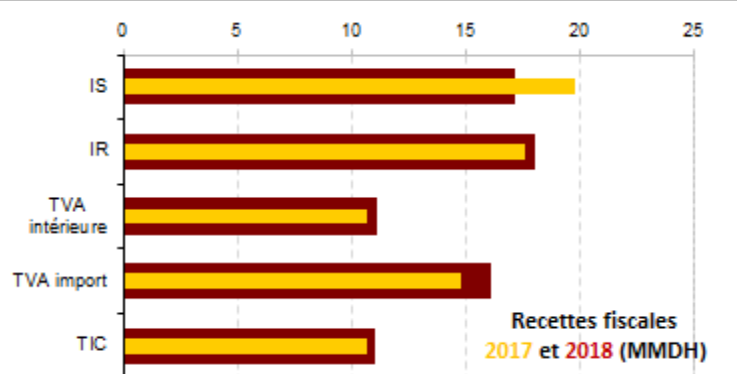
Ceci s'explique par l'augmentation des recettes non fiscales de 346,6%, des droits de douane de 17,5%, des impôts indirects de 5,5%, conjuguée à la baisse des impôts directs de 5,2% et des droits d'enregistrement et de timbre de 2,1%.



1.1- RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales ont été de 86,8 MMDH contre 86,3 MMDH à fin mai 2017, en augmentation de 0,6% ou +484 MDH.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la hausse des recettes douanières de 8,2% et de la baisse de la fiscalité domestique de 3,1%.



1.1.1-RECETTES DOUANIERES

Les recettes douanières (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 26,8 MMDH à fin mai 2018 contre 24,8 MMDH un an auparavant, en hausse de 8,2% ou +2 MMDH.

- Droits de douane

Les recettes des droits de douane réalisées à fin mai 2018 ont atteint 4,3 MMDH contre 3,7 MMDH un an auparavant, soit une hausse de 17,5% ou +645 MDH.

- TVA à l'importation

Les recettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 16,1 MMDH à fin mai 2018 contre 14,9 MMDH à fin mai 2017, enregistrant ainsi un accroissement de 8,5% ou +1,3 MMDH.

La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une hausse de 10,3% ou +250 MDH et celle sur les autres produits une augmentation de 8,2% ou +1.018 MDH.

- TIC sur les produits énergétiques

La TIC sur les produits énergétiques a atteint 6,4 MMDH contre 6,2 MMDH à fin mai 2017, en hausse de 2% ou +123 MDH.

1.1.2- FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 55,3 MMDH à fin mai 2018 contre 57,1 MMDH à fin mai 2017, soit une diminution de 3,1% ou -1,8 MMDH.

- Impôt sur les sociétés

Les recettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 17,2 MMDH à fin mai 2018 contre 19,8 MMDH un an auparavant, en diminution de 13,1% ou -2,6 MMDH.

Cette baisse s'explique en grande partie par le bon comportement durant l'année 2016 des résultats du secteur financier, des sociétés pétrolières, de l'agence nationale de la conservation foncière, des cimenteries, des sucriers et des sociétés de télécommunications.

- Impôt sur le revenu

Les recettes de l'IR à fin mai 2018 ont enregistré une augmentation de 2,8% par rapport à leur niveau à fin mai 2017 (18,1 MMDH contre 17,6 MMDH), soit +489 MDH.

Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu un recul de 1% ou -17 MDH par rapport à leur niveau de 2017 (1.739 MDH contre 1.756 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume (TGR), ont enregistré une hausse de 6% ou +205 MDH. L'IR retenu à la source par la DDP intervient pour 42% de l'augmentation de l'IR à fin mai 2018.

Recettes de l'Impôt sur le Revenu			
	Mai 2017	Mai 2018	Evolution en %
IR total	17 618	18 107	2,8%
dont IR prélevé par la DDP	3 391	3 596	6,0%

-TVA à l'intérieur

Les recettes générées par la TVA à l'intérieur à fin mai 2018 se sont établies à 11,1 MMDH contre 10,7 MMDH un an auparavant, soit une hausse de 3,8% ou +403 MDH.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur a été de 2.637 MDH à fin mai 2018 contre 2.522 MDH à fin mai 2017. Les remboursements de TVA (2.637 MDH) sont imputés à raison de 70% au budget général, soit 1.844 MDH, et de 30% au compte d'affectation spéciale « Part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA », soit 791 MDH.

- Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et du timbre ont été de 7,9 MMDH à fin mai 2018 contre 8,1 MMDH un an auparavant, soit une diminution de 2,1% ou -166 MDH.

-Autres impôts directs

Les autres impôts directs ont enregistré une augmentation de 14,9% résultant principalement de la hausse de 14,7% des majorations de retard ou +104 MDH.

1.2-RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales se sont établies à 29,1 MMDH contre 6,5 MMDH un an auparavant, en hausse de 346,6%, en raison notamment de l'augmentation des versements des CST au profit du budget général (25,6 MMDH contre 970 MDH) et de la redevance gazoduc (790 MDH contre 499 MDH), conjuguée à la diminution des recettes de monopole (1.313 MDH contre 3.015 MDH) et des fonds de concours (62 MDH contre 287 MDH).

- Monopoles et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 1,3 MMDH à fin mai 2018 contre 3 MMDH à fin mai 2017, en baisse de 56,5% ou -1,7 MMDH.

Les recettes de monopoles à fin mai 2018 ont été versées notamment par l'agence de la conservation foncière (500 MDH contre 700 MDH), Bank Al-Maghrib (307 MDH contre 306 MDH), l'ANRT (150 MDH) et l'ONDA (100 MDH contre 275 MDH).

Produit des monopoles et participations				
	2017	LF 2018	2018	Taux de réalis.
B.A.M	306	590	307	52%
I.A.M	0	1 460	0	0%
O.C.P	1 341	2 000	0	0%
ANCFCC	700	3 000	500	17%
C.D.G	0	200	0	0%
Autres	668	2 571	506	20%
TOTAL	3 015	9 821	1 313	13%

- Autres recettes non fiscales

La hausse des autres recettes non fiscales provient notamment des versements des CST au profit du budget général (25,6 MMDH contre 970 MDH) et de la redevance gazoduc (790 MDH contre 499 MDH).

Structure des recettes ordinaires

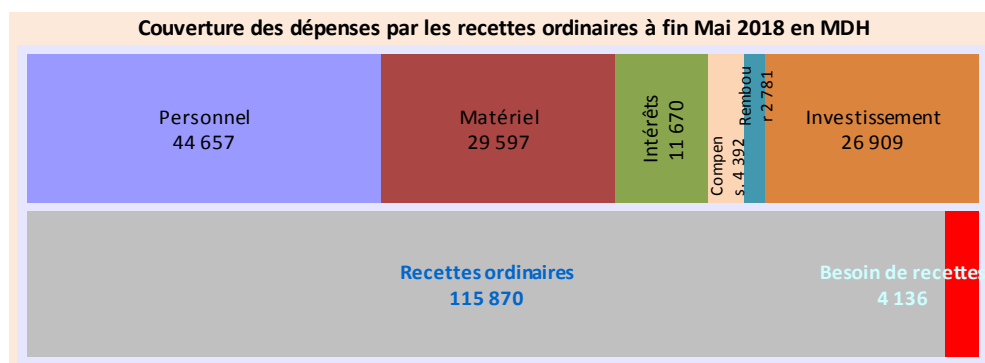
A fin mai 2018, les dix principales natures de recettes ci-après représentent 76% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 27,3 MMDH, la TVA constitue la première source des recettes du budget de l'Etat.

Principales natures de recettes du budget général à fin Mai 2018

	Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
1	Taxe sur la valeur ajoutée	27 257	▲ 6,5%	23,5%
	- à l'importation	16 129	▲ 8,5%	13,9%
	- à l'intérieur	11 128	▲ 3,8%	9,6%
2	Impôt sur le revenu	18 107	▲ 2,8%	15,6%
3	Impôt sur les sociétés	17 221	▼ 13,1%	14,9%
4	Droits d'enregistrement	7 911	▼ 2,1%	6,8%
5	TIC prod. énergétiques	6 354	▲ 2,0%	5,5%
6	Droits de douane	4 334	▲ 17,5%	3,7%
7	TIC tabacs manufacturés	4 039	▲ 5,4%	3,5%
8	Monopoles	1 313	▼ 56,5%	1,1%
9	Majorations de retard	810	▲ 14,7%	0,7%
10	Redevance gazoduc	790	▲ 58,3%	0,7%

Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin mai 2018, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 124,5% contre 104,9% un an auparavant. Ainsi, à fin mai 2018, 38,5% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 25,5% aux dépenses de matériel, 10,1% aux intérêts de la dette, 3,8% aux émissions de la compensation et 2,4% aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.



Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt.

2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

2.1- ENGAGEMENTS

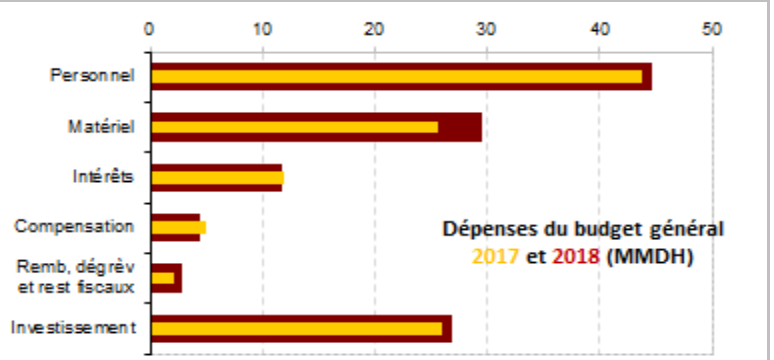
A fin mai 2018, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 246,8 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 50% contre 44% à fin mai 2017. Le taux d'émission sur engagements a été de 76% contre 75% un an auparavant.

	Situation des engagements^(*) de dépenses 2018				
	Crédits disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
Fonctionnement	196 532	96 685	81 427	49%	84%
Investissement	78 388	44 442	26 909	57%	61%
C.S.T	151 315	79 083	54 313	52%	69%
SEGMA	3 893	1 422	339	37%	24%
Dette	61 844	25 217	25 217	41%	100%
TOTAL	491 972	246 849	188 206	50%	76%

(*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 133,6 MMDH à fin mai 2018, en hausse de 0,2% par rapport à leur niveau à fin mai 2017, en raison de l'augmentation de 6,4% des dépenses de fonctionnement, de 3,5% des dépenses d'investissement et du recul de 18% des charges de la dette budgétisée¹.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	2017	LF 2018	2018	Réalisé	Variation
Fonctionnement	76 549	195 915	81 427	42%	6,4%
Investissement	25 987	68 230	26 909	39%	3,5%
Dette	30 734	61 844	25 217	41%	-18,0%
TOTAL	133 270	325 989	133 553	41%	0,2%

La diminution des charges de la dette budgétisée s'explique par le recul de 27,8% des remboursements du principal (13,5 MMDH contre 18,8 MMDH) et de 2,6% des intérêts de la dette (11,7 MMDH contre 12 MMDH).

2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises se sont établies à 81,4 MMDH, dont 44,7 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 2,1%. Les dépenses de matériel ont augmenté de 24,1% (21,1 MMDH contre 17 MMDH) et les charges communes ont baissé de 5,2% (12,9 MMDH contre 13,6 MMDH).

La part du budget général dans les remboursements, dégrèvements et restitutions a augmenté de 26% en raison notamment de la hausse des restitutions de l'IS (481 MDH contre 221 MDH) et des remboursements de la TVA à l'intérieur (1.844 MDH contre 1.765 MDH).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2017	LF 2018	2018	Réalisé	Variation
Personnel	43 745	108 854	44 657	41%	2,1%
Matériel	17 006	41 537	21 105	51%	24,1%
Charges communes	13 590	36 624	12 884	35%	-5,2%
dont compensation	5 045	13 719	4 392	32%	-12,9%
Dépenses imprévues		1 700			
Remb, dégr, rest fiscaux	2 208	7 200	2 781		26,0%
TOTAL	76 549	195 915	81 427	42%	6,4%

Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin mai 2018 se sont établis à 44,7 MMDH contre 43,7 MMDH, en hausse de 2,1% par rapport à leur niveau de fin mai 2017 ou +912 MDH. Les salaires servis par la DDP ont été de 38,5 MMDH, en hausse de 2,3%, en raison de l'augmentation de la masse salariale structurelle de 0,5% et des rappels de 79,1%.

Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 29,6 MMDH, en hausse de 15,8% par rapport à leur niveau de fin mai 2017 ou +4 MMDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de la Caisse Marocaine des Retraites (5,7 MMDH contre 5,3 MMDH), aux divers établissements et entreprises publics (11,5 MMDH contre 8,3 MMDH) et aux comptes spéciaux du Trésor (1,3 MMDH contre 1 MMDH).

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 11,7 MMDH à fin mai 2018 contre 12 MMDH à fin mai 2017, en baisse de 2,6% ou -313 MDH. Cette diminution s'explique par le recul des charges en intérêts de la dette intérieure de 4,6% (10,9 MMDH contre 11,4 MMDH) et par la hausse de 37,3% de celles de la dette extérieure (765 MDH contre 557 MDH).

¹ Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans

Compensation

A fin mai 2018, les émissions de dépenses au titre de la compensation ont été de 4,4 MMDH contre 5 MMDH un an auparavant, en diminution de 12,9% ou -653 MDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, représentant la part imputée au budget général, ont été de 2.781 MDH contre 2.208 MDH, en hausse de 26% ou +573 MDH. Cette augmentation s'explique en grande partie par l'accroissement des remboursements, dégrèvements et restitutions au titre de la fiscalité domestique (2.413 MDH contre 2.030 MDH) en raison de la hausse des restitutions de l'IS (481 MDH contre 221 MDH) et des remboursements de la TVA à l'intérieur (1.844 MDH contre 1.765 MDH).

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux					
	2017	LF 2018	2018	Réalisé	Variation
1- Fiscalité domestique	2 030	7 000	2 413	34,5%	18,9%
Impôt sur les sociétés	221	500	481	96,2%	117,6%
Impôt sur le revenu	19	100	32	32,0%	68,4%
TVA intérieure	1 765	6 280	1 844	29,4%	4,5%
Majorations de retard	25	100	56	56,0%	124,0%
Droits d'enreg. et timbre	0	10	0	0,0%	
Autres	0	10	0	0,0%	
2- Fiscalité douanière	178	200	368	184,2%	107,0%
Droits d'importation	57	46	69	150,0%	21,1%
TIC prod. énergétiques	50	39	138		175,2%
TIC tabacs manufacturés	0	2	28		
Autres TIC	3	4	9		
TVA à l'importation	68	53	125		83,8%
Autres	0	56	0	0,0%	
TOTAL	2 208	7 200	2 781	38,6%	26,0%

SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin mai 2018 a été positif pour 22,8 MMDH contre un solde ordinaire positif de 4,3 MMDH un an auparavant.

Hormis le versement exceptionnel de 24 MMDH effectué à partir du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général, le solde ordinaire à fin mai 2018 est négatif de 1,2 MMDH.

2.2.2- INVESTISSEMENT

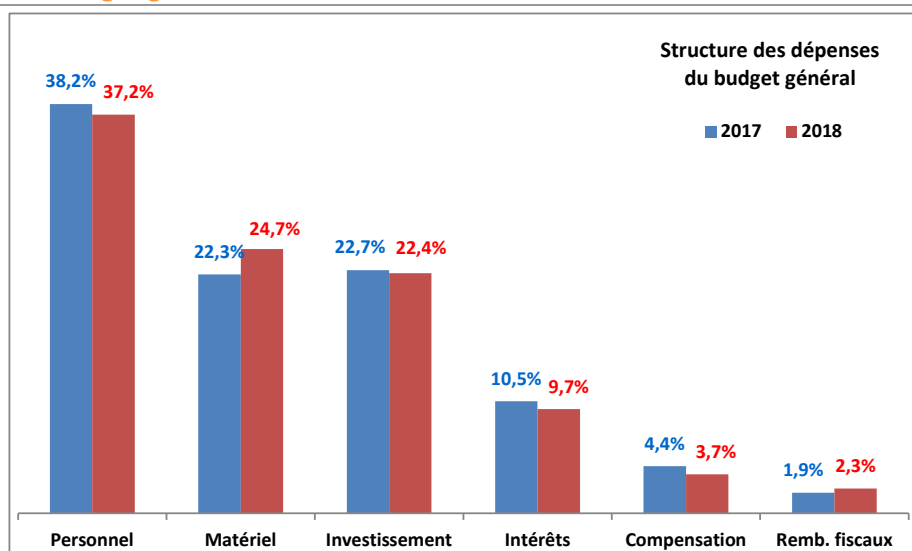
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 26,9 MMDH à fin mai 2018 contre 26 MMDH un an auparavant, en hausse de 3,5% ou +922 MDH, suite à l'augmentation des dépenses des ministères de 1,5% et des charges communes de 6,1%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 11,1 MMDH contre 10,6 MMDH un an auparavant.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2017	LF 2018	2018	Réalisé	Var %
Investissement total :	25 987	68 230	26 909	39%	3,5%
1- Ministères	14 406	48 787	14 616	30%	1,5%
2- Charges communes :	11 581	19 443	12 293	63%	6,1%
- Concours divers	10 618	14 684	11 084	75%	4,4%
- Ristournes d'intérêts	14	230	17	7%	21,4%
- Autres	949	4 529	1 192	26%	25,6%

Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin mai 2017 et fin mai 2018 fait ressortir une hausse de la part des dépenses de matériel et des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, et une baisse de la part des dépenses de personnel, de l'investissement, des intérêts de la dette et des émissions de la compensation.



3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 37,9 MMDH. Ces recettes tiennent compte des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 11,1 MMDH et de la rentrée de 147 MDH au titre des dons des pays du Golfe.

Les dépenses émises ont été de 54,3 MMDH compte tenu du versement de 25,6 MMDH au profit du budget général. Les dépenses intègrent la part imputée aux CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 902 MDH.

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor est négatif pour 16,4 MMDH. Hormis le versement exceptionnel de 24 MMDH effectué à partir du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général, le solde des CST est positif de 7,6 MMDH.

	RECETTES			DEPENSES			Solde 2018
	2017	LF 2018	2018	2017	LF 2018	2018	
C.A.S	25 388	72 824	25 992	18 657	65 580	45 901	-19 910
TVA des Coll.Terr.	10 965	28 322	11 682	10 996	28 322	10 882	800
Part régions (IS, IR)	1 917	6 275	2 409	878	6 275	2 431	-22
I.N.D.H	1 158	3 096	930	434	3 096	442	488
Soutien prix. prd.alim.	180	600	134	0	600	0	134
F.S. Routier	1 045	2 700	679	168	2 700	986	-307
F.D. Agricole	1 397	3 000	2 242	1 448	3 000	2 118	124
Emploi domanial	496	1 040	639	513	1 040	379	260
Lutte contre chômage	731	1 200	887	573	1 200	534	353
Dons des pays du CCG	1 063	7 000	147	142	0	24 058	-23 911
Appui Cohés. Social	511	3 000	356	218	3 000	1 225	-869
F.S. Habitat	864	2 000	355	228	2 000	352	3
Dévelop. Sport	663	800	635	108	800	119	516
Autres CAS	4 398	13 791	4 897	2 951	13 547	2 375	2 522
C. Dép. Dotation(*)	11 523	10 801	11 913	5 154	10 801	8 254	3 659
Autres C.S.T	6	174	6	173	2 180	158	-152
TOTAL	36 917	83 799	37 911	23 984	78 561	54 313	-16 403

Les dépenses des CST tiennent compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

(*) Comptes de dépenses sur dotation

4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

A fin mai 2018, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 1,6 MMDH contre 973 MDH à fin mai 2017, en hausse de 64,1%.

Les dépenses émises ont été de 339 MDH contre 486 MDH un an auparavant, en diminution de 30,2%.

Services de l'Etat gérés de manière autonome					
	2017	LF 2018	2018	Réalisé	Variation
Exploitation :	483	0	1 205		149,5%
Recettes	786	2 022	1 513	75%	92,5%
Dépenses	303	2 022	308	15%	1,7%
Equipement :	4	0	53		
Recettes	187	797	84	11%	-55,1%
Dépenses	183	797	31	4%	-83,1%

TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS

A fin mai 2018, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 49,6% des prévisions, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 41,7% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 39,4%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2018 en MDH				
	LF 2018	Mai 2018	Taux de réalisation	Restes à réaliser
1- RECETTES ORDINAIRES	<u>233 813</u>	<u>115 870</u>	<u>49,6%</u>	<u>117 943</u>
1.1- Recettes fiscales :	218 605	86 808	39,7%	131 797
<i>Impôts directs</i>	97 869	36 277	37,1%	61 592
<i>Impôt sur les sociétés</i>	51 669	17 221	33,3%	34 448
<i>Impôt sur le revenu</i>	41 848	18 107	43,3%	23 741
<i>Impôts indirects</i>	93 471	38 286	41,0%	55 185
<i>TVA à l'intérieur</i>	27 668	11 128	40,2%	16 540
<i>TVA à l'importation</i>	38 416	16 129	42,0%	22 287
<i>Taxes intérieures de consommation</i>	27 387	11 029	40,3%	16 358
<i>Droits de douane</i>	9 734	4 334	44,5%	5 400
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	17 531	7 911	45,1%	9 620
1.2- Recettes non fiscales :	15 208	29 062	191,1%	-13 854
<i>Monopole et participations</i>	9 821	1 313	13,4%	8 508
<i>Domaine</i>	355	155	43,7%	200
<i>Autres recettes</i>	5 032	27 594	548,4%	-22 562
2- DEPENSES ORDINAIRES	<u>223 027</u>	<u>93 097</u>	<u>41,7%</u>	<u>129 930</u>
2.1- Biens et services :	174 996	74 254	42,4%	100 742
<i>Personnel</i>	108 854	44 657	41,0%	64 197
<i>Autres biens et services</i>	66 142	29 597	44,7%	36 545
2.2- Intérêts de la dette :	27 112	11 670	43,0%	15 442
<i>Intérieure</i>	23 470	10 905	46,5%	12 565
<i>Extérieure</i>	3 642	765	21,0%	2 877
2.3- Compensation	13 719	4 392	32,0%	9 327
2.4- Rembours, dégrèvements et restitutions fiscales	7 200	2 781	38,6%	4 419
3- INVESTISSEMENT	68 230	26 909	39,4%	41 321

DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 19,3 MMDH à fin mai 2018, contre un déficit budgétaire de 8,3 MMDH un an auparavant.

ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 1,3 MMDH à fin mai 2018 contre 7,2 MMDH à fin décembre 2017, soit une diminution de 5,9 MMDH.

5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 25,2 MMDH contre un besoin de financement de 15,8 MMDH à fin mai 2017 et d'un flux net négatif de 3,8 MMDH du financement extérieur contre un flux net négatif de 2,4 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 29 MMDH contre 18,2 MMDH à fin mai 2017.

FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin mai 2018, le financement extérieur a été négatif de 3,8 MMDH. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 4 MMDH et les tirages ont été de 223 MDH.

FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 11,4 MMDH contre 12,5 MMDH un an auparavant ;
- de l'augmentation des dépôts au Trésor de 1,5 MMDH contre 4 MMDH à fin mai 2017 ;
- et de la ponction sur les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 140 MDH contre 29 MDH à fin mai 2017.

Dépôts au trésor

Les dépôts au Trésor ont été de 66,1 MMDH à fin mai 2018, en hausse de 1,5 MMDH par rapport à leur niveau de fin décembre 2017.

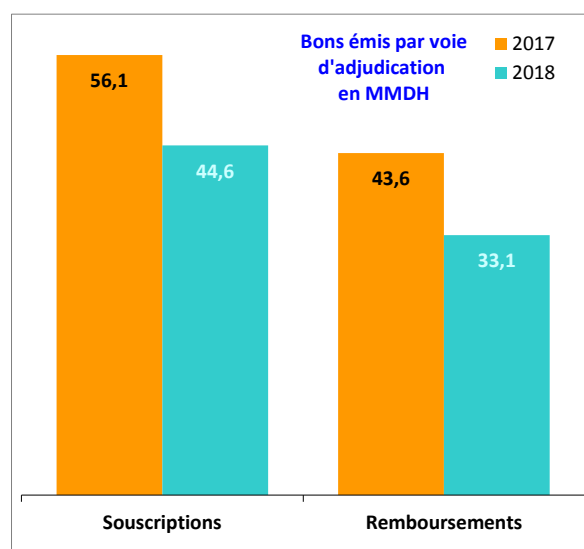
Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 1,7 MMDH à fin mai 2018 contre 1,9 MMDH en début d'exercice.

Dette intérieure

S'élevant à 533,7 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 2,7% par rapport à son niveau à fin décembre 2017. Ceci s'explique par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 11,4 MMDH, résultant de souscriptions pour 44,6 MMDH et de remboursements pour 33,1 MMDH contre un recours pour un montant net de 12,5 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 56,1 MMDH et de remboursements pour 43,6 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2017	Souscrip.	Rembour.	2018	Var %
Adjudications	516 707	44 552	33 130	528 129	2,2%
13 semaines	418	511,0	417,7	511	
26 semaines	1 165	100,0	1 065,4	200	
52 semaines	24 693	7 910,1	10 313,9	22 289	
2 ans	51 012	15 111,3	10 293,5	55 830	
5 ans	140 581	14 294,1	10 471,3	144 404	
10 ans	98 240	4 628,2	0,0	102 868	
15 ans	123 665	1 892,3	567,7	124 989	
20 ans	56 977	105,0	0,0	57 082	
30 ans	19 958			19 958	
Autres	2 919	3 179	512	5 586	91,4%
Total	519 626	47 731	33 642	533 715	2,7%



Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin mai 2018 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 10,1 MMDH.

Maturités	Echanges	
	Remboursés	Emis
52 semaines	3 340,0	
2 ans	759,3	
5 ans	5 383,5	7 271,0
10 ans		2 076,4
15 ans	567,7	1 012,1
Total	10 050,5	10 359,5